

Conseil Scientifique de l'EHESP

14 mai 2013

Compte-rendu synthétique et relevé de décisions

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
Approbation de l'ordre du jour	<p>Christine Colin souhaite la bienvenue aux membres et souligne la présence du nouveau directeur de l'école Laurent Chambaud, qui malgré une contrainte majeure est présent pour la première partie du conseil scientifique.</p> <p>Le point 3 et le point 2 sont inversés. L'ordre du jour est adopté.</p>	
Présentation de Laurent Chambaud, Directeur de l'EHESP	<p>Laurent Chambaud explique qu'il sera auditionné cet après-midi par le comité des sages concernant la stratégie nationale de santé, et qu'il ne pourra donc pas participer à l'ensemble de la réunion du conseil scientifique.</p> <p>Il se dit très heureux d'avoir pris la direction de l'EHESP, et présente la démarche concernant le contrat d'objectifs et de performance de l'EHESP pour 2014-2018.</p> <p>L'objectif est de prolonger le travail entamé et de recentrer les priorités en prenant en compte les forces de l'EHESP et les besoins en recherche et en formation en santé publique en France.</p> <p>Il confirme qu'un court document est à rendre pour le 12 juin pour l'AERES. Ce document comportera le suivi des recommandations faites par l'AERES après l'évaluation de 2010, et une note d'orientation sur les thématiques à développer. Il sera précisé que les orientations présentées feront l'objet d'une consultation et pourront donc évoluer.</p> <p>Ces propositions de priorités seront en effet à débattre de manière large, à travers les différentes instances de l'EHESP (CA, CF, CS, CT, etc.), avec le personnel interne de l'EHESP, avec les partenaires externes en France et à l'étranger, les tutelles, et les publics cibles (élèves et étudiants en formation). Au sein de l'EHESP, des groupes de travail seront mis en place sur différentes thématiques. Ils seront constitués de membres de l'école et de personnes extérieures.</p> <p>A la suite de cette consultation, le contrat d'objectifs et de performance stabilisé sera à</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>présenter aux tutelles au mois de novembre.</p> <p>Discussion : A la suite de questions, il précise que pour garantir la cohérence entre les différents groupes de travail, des rendez-vous réguliers seront organisés entre les animateurs de chaque groupe, et des questions communes pourront être posées à chaque groupe de travail. Il sera nécessaire de définir également les moyens mis en œuvre et les indicateurs de suivi. Le modèle économique proposé doit prendre en compte la capacité de l'école à lever des ressources propres.</p> <p>Christine Colin remercie Laurent Chambaud pour sa présence et sa présentation et l'invite à participer au séminaire du CS les 10 et 11 juin prochain.</p>	
Point d'information	<p>Christine Colin lit la lettre adressée par Etienne Minvielle, qui ne siège plus au conseil scientifique. Les statuts de Jean-Claude Moisdon et Régine Bercot ont également été clarifiés dans la mesure où ils ne sont pas rémunérés par l'EHESP.</p> <p>Un siège de personnalité qualifiée est vacant et devra être pourvu prochainement. Etienne Minvielle pourra intervenir en tant qu'invité (expert) lorsque nécessaire. Le projet d'unité MOS a été noté A+ par l'AERES.</p> <p>Discussions :</p> <p>Il est fait remarquer que le statut d'équipe en propre ne donne pas de statut particulier sur le plan scientifique par rapport à une UMR. Le conseil scientifique a besoin de réels regards extérieurs donnés par les personnes qualifiées. Marie-Aline Bloch précise qu'en tant que chercheur associé à l'unité MOS, elle sortira de la salle lors de débats spécifiques concernant l'unité MOS.</p> <p>Il est rappelé par ailleurs les dispositions de l'article 20 du décret constitutif de l'EHESP quant à la participation des invités aux séances du Conseil. En effet, les différents directeurs de l'établissement (Direction, SG, DE, DRIP, Départements...) et toute personne dont la présence est jugée utile par la Présidente, assistent aux séances avec voix consultative. Afin que les membres du CS puissent jouer pleinement leur rôle, la Présidente du CS sera vigilante durant les débats à donner prioritairement la parole à ces</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	derniers (élus et personnalités qualifiées).	
<p>Approbation du compte-rendu du CS du 2 avril 2013</p>	<p>Patrick Zylberman ne souhaite pas valider la formulation du compte-rendu synthétique concernant le programme IRAVI (premier paragraphe de la page 6). Décision : Le compte-rendu est accepté, à l'exception du premier paragraphe de la page 6, qui fera l'objet d'une proposition de Patrick Zylberman et sera validé à la prochaine séance.</p> <p>Il est proposé par ailleurs que les ordres du jour fassent l'objet d'une consultation et de propositions des membres du conseil et que certains thèmes soient également instruits en amont par des groupes de travail. Décision : Le processus de définition des ordres du jour et des priorités à traiter sera revu lors du séminaire du CS.</p>	<p>Inscrire à l'ordre du jour du séminaire du CS le processus de définition de l'ordre du jour du CS.</p>
<p>Réflexions sur les orientations stratégiques de l'EHESP pour 2014-2018 (1h30)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères pour la définition des axes prioritaires de recherche - Axes de recherche structurants et prioritaires - Politique de sites et partenariats 	<p>Marie-Aline Bloch présente le cadre de la discussion, et fait une proposition de critères qui permettront de définir les axes de recherche et d'expertise prioritaires : Lisibilité et forces en présence, potentiel de retombées sur les formations, besoins futurs pour les formations et la recherche, partenariats existants, axes pour lesquels l'EHESP peut apporter une plus-value, domaines permettant d'obtenir l'accréditation CEPH.</p> <p>Discussion :</p> <p>Il est proposé que la note d'orientation rappelle la définition de la santé publique élargie sur laquelle on se base : définition élargie mettant au centre les déterminants de la santé et l'intervention sur les populations.</p> <p>Les discussions du CS doivent être centrées sur les activités de recherche et doivent également prendre en compte le contexte national et international dans lequel l'EHESP évolue.</p> <p>Les domaines identifiés devront entrer dans un niveau de précision relativement fin pour positionner l'EHESP dans le contexte national et international. Il est proposé que soit menée, à moyen terme, une analyse de bibliométrie pour positionner l'EHESP par rapport</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>aux autres acteurs de recherche en santé publique sur les sujets de santé publique. Un critère est ajouté concernant le souhait des chercheurs et la volonté des équipes à s’engager dans une thématique dans l’avenir. Il est proposé que le séminaire intègre une discussion sur les projets à long terme des équipes de recherche, en lien à la fois avec les « appétits de recherche » et avec la demande sociale. Il sera également nécessaire d’identifier les manques en termes de recherche à l’EHESP ou vis-à-vis de la demande sociale. Il est proposé que chaque membre externe du conseil scientifique identifie les sujets importants qui se développent dans le domaine qui le concerne, et que les directeurs des équipes internes présentent la prospective de leurs futures recherches. L’objectif est de permettre de réfléchir en intégrant à la fois les forces actuelles de l’EHESP et les évolutions à venir. Les domaines de recherche et d’expertise qui avaient été identifiés en 2012 reposaient sur un état des lieux de l’existant à l’EHESP. Les priorités à identifier pour 2014-2018 doivent intégrer une vision prospective et stratégique.</p> <p>Le même type de travail sera mené au sujet de la formation, et il sera nécessaire de lier les priorités de recherche qui devront alimenter les priorités de formation. Christine Colin précise que les présidents du CS et du CF et les directeurs des études et de la recherche se sont rencontrés suite au dernier CS et les liens entre les deux conseils seront à développer encore, en concordance avec le projet de loi relatif à l’enseignement supérieur et la recherche (ESR).</p> <p>Une liste préliminaire des axes majeurs en lien avec les enjeux de la santé publique d’aujourd’hui et de demain est proposée :</p> <p><u>Actuels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - action et politiques publiques - influence de l’environnement sur la santé - maladies infectieuses et épidémies - management des organisations en santé 	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>- axe transversal : Inégalités sociales et territoriales de santé - handicap, vieillissement, dépendance, santé mentale - sciences infirmières</p> <p><u>Voir d'autres :</u></p> <p>- sécurité sanitaire - traitement informatique et statistique des bases de données - Populations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • santé de l'enfance et de l'adolescence • périnatalité 	
Préparation du séminaire du CS	<p>Un groupe de travail pour la préparation du séminaire du CS est composé d'Agnès Ducros, Jean-Claude Moisdon, Claude Martin, avec le soutien de Marie-Aline Bloch et Christine Colin.</p> <p>Proposition d'ordre du jour pour le séminaire du CS</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation par les membres externes du conseil scientifique des grands enjeux de la santé publique, sur la base des axes identifiés ci-dessus, en dégagant les problématiques importantes dans chacun des domaines. : Jacqueline Clavel, Jean-Claude Moisdon (en lien avec Régine Bercot), Christine Colin. Philippe Mossé, en lien avec Catherine Le Galès et Jean-Paul Moatti propose de faire un point sur la question des « inégalités de santé » telle qu'elle est vue par les économistes de la santé. 2. Stratégie et thèmes émergents de recherche : Claude Martin (en lien avec Jeanine Pommier), Denis Zmirou (en lien avec Pierre Le Cann, Nathalie Bonvallot et Fabien Mercier), Etienne Minvielle (en lien avec Marie-Aline Bloch), Xavier De Lamballerie, Monique Rothan-Tondeur, 3. Politique de recrutement 4. Politique de site et partenariats 5. Politique de l'EHESP et rôle du CS vis-à-vis des Chaires 6. Projet d'une école doctorale en propre 7. Animation de la recherche et moyens de la DRIP 	Inscrire à l'ordre du jour d'un prochain CS un point sur la santé internationale.

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	La santé internationale devra être traitée dans un prochain conseil scientifique car la discussion demande une préparation particulière.	
Validation du compte-rendu synthétique	Compte-tenu des délais, le compte-rendu sera validé par voie électronique.	